



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

# Enquête de 1998 sur les industries de services : comptabilité et tenue de livres

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale	
0002	Nom commercial	
0003	À l'attention de	
0004	Adresse	
0005	Ville	
0006	Province	Code postal
0008	Personne-ressource	
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais

## A - Introduction

**Objet de l'enquête**  
Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

**Couverture**  
Veuillez remplir le présent questionnaire pour l'établissement (les établissements) et l'emplacement (les emplacements) indiqué(s) sur l'étiquette d'adresse ci-dessus. Ne produisez une déclaration que pour les établissements situés au Canada.

**Confidentialité**  
La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

**Retour du questionnaire :**  
Veuillez le remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception. Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

**Avez-vous besoin d'un autre questionnaire?**  
**Avez-vous des questions?**  
**Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.**

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026  M.  Mme  Mlle 0013 \_\_\_\_\_

Prénom Nom de famille

Titre : 0014 \_\_\_\_\_

N° de tél. 0017 \_\_\_\_\_ Poste 0027 \_\_\_\_\_ N° de téléc. 0016 \_\_\_\_\_ Date rempli : \_\_\_\_\_

AAAA MM JJ

Signature: \_\_\_\_\_ 0015 \_\_\_\_\_

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

**Merci de votre collaboration**

## Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'établissement (aux établissements) ou à l'emplacement (aux emplacements) décrit(s) sur l'étiquette d'adresse.

### Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le **DERNIER JOUR** se situe entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 1998. À titre d'exemple, si votre exercice financier se termine le 31 mars, veuillez déclarer les données pour la période du 1<sup>er</sup> avril 1997 au 31 mars 1998.

1. Du <sup>0011</sup>

AAAA	MM	JJ

 Au <sup>0012</sup>

AAAA	MM	JJ

2. Si l'unité commerciale **N'A PAS** été exploitée **toute l'année**, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

0042  Exploitation saisonnière

0032  Nouvelle entreprise

0033  Changement de la fin de l'exercice financier

0034  Changement de propriété

0035  Arrêt définitif de l'exploitation

0036  Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison)

0037

3. 0038  Autre (veuillez préciser)

0039

## Activité commerciale principale

Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. (Veuillez ne cocher **QU'UNE SEULE** activité.)

1. 541212 <sup>0290</sup>  **Cabinets de comptables**  
(CA, CMA ou CGA)

541213 <sup>0291</sup>  **Services de préparation de déclarations de revenus**

541215 <sup>0292</sup>  **Services de tenue de livres et de paye et services connexes**

2. <sup>0040</sup>  **Aucune des activités susmentionnées**  
(veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

## Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique* fédérale et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

## Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres moulées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur. Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

## B - Revenus

**Veillez inclure :**

- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
- tous les revenus à l'étranger comptabilisés par cette unité commerciale;

**exclure :** • les **taxes de vente** fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

	\$ CAN
<b>1. Total des ventes de services et biens produits</b>	2299
<b>2. Tous les autres revenus d'exploitation</b> <b>Exclure :</b> les intérêts et dividendes et les déclarer à la section B, ligne 4.	2077
Veillez énumérer les postes principaux :	
2071	
2072	
2073	
<b>3. Total des revenus d'exploitation</b>	2080
<b>4. Revenus non liés à l'exploitation</b> (c.-à-d. intérêts et dividendes)	2097
<b>5. Revenu total</b> (additionner les lignes 3 et 4 ci-dessus)	2098
<b>6. Veuillez estimer le pourcentage du total des revenus d'exploitation</b> (section B, ligne 3) généré par des services ou d'autres produits nouveaux ou considérablement améliorés lancés par votre unité commerciale pendant la <b>période de trois ans allant de 1996 à 1998</b> .	%
	2910

## Revenus selon la catégorie de services ou de biens

Veillez ventiler vos **ventes totales de services et biens produits** (déclarées à la section B, ligne 1) en fonction des catégories suivantes.

		\$ CAN
	<b>Services d'assurance, comptabilité et tenue de livres</b>	2531
7.	Services de vérification financière	
	<b>Services d'examen des comptes</b>	2533
8.	Missions d'examen avec compilation	
		2534
9.	Missions d'examen sans compilation	
		2553
10.	Autres services d'assurance (p. ex. services de vérification et d'examen non déclarés ci-dessus)	
		2535
11.	Services de préparation d'états financiers	
		2536
12.	Autres services de comptabilité	
		2537
13.	Services de tenue de livres, sauf la préparation de déclarations de revenus	
		2539
	<b>Services fiscaux</b>	
14.	Services de planification et de consultation fiscales d'entreprise	
		2540
15.	Services de préparation et d'examen de déclarations des bénéficiaires des sociétés	
		2541
16.	Services de planification fiscale et de préparation de déclarations de revenus des particuliers	
		2542
17.	Taxes à la consommation	
		2543
18.	Autres services fiscaux	
		2544
19.	<b>Services relatifs à l'insolvabilité et à la mise sous séquestre</b>	

## Revenus selon la catégorie de services ou de biens (fin)

		\$ CAN
<b>Services de consultation</b>		2546
<b>20.</b>	Gestion et planification stratégiques, structure organisationnelle et examen	
<b>21.</b>	Services de consultation en gestion financière (p. e.x. les évaluations de l'entreprise pour les fusions et/ou les acquisitions, l'examen des propositions d'investissement de capital)	2547
<b>22.</b>	Services de gestion et de planification des ressources humaines	2548
<b>23.</b>	Services de recherche de cadres (y compris l'aide au remplacement)	2549
<b>24.</b>	Services de consultation en gestion du marketing	2550
<b>25.</b>	Services de consultation en gestion de la production (p. ex. utilisation stratégique des matières dans les procédés de production; gestion et contrôle des stocks; norme de contrôle de la qualité)	2551
<b>26.</b>	Services d'expert en informatique	2552
<b>27.</b>	Autres services de consultation en gestion (p. ex. enseignement et formation)	2554
<b>28.</b>	Impartition de certaines activités d'entreprise (p. ex. fournir des services qui, auparavant, étaient effectués au sein de l'entreprise du client)	2556
<b>29.</b>	Planification financière personnelle	2557
<b>30.</b>	<b>Ventes de tous les autres services et biens produits</b>	2000
	Veuillez énumérer les postes principaux :	
	2001	
	2002	
	2003	
<b>31. Total</b>	(La somme des écritures doit être égale au montant inscrit à la section B, ligne 1, « Total des ventes de services et biens produits ».)	2305

## C - Dépenses

**Veillez inclure :** toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées par cette unité commerciale;

**exclure :** l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de vente** fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

### 1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires et traitements de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;  
p. ex. **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes  
(y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Gratifications
- Allocations imposables  
(p. ex. logement et repas, cadeaux comme des billets d'avion pour les vacances)
- Salaires rétroactifs

**Exclure :**

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur. (Veillez indiquer ces paiements à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

**Exemples :**

- Le montant versé à une réceptionniste ou à un commis au classement engagé en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 10, « Autres services professionnels et commerciaux »;
- le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 5, « Achats de services d'entretien et de réparation ».

**Sinon**, déclarer ces montants à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

2. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel). (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 6, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

**Sinon**, déclarer ces montants à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

3. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

\$ CAN

3040

### 2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

**Inclure les montants ci-dessous :**

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

**Exclure :** Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

## Dépenses pour achats de service

**Inclure :** uniquement les dépenses pour les services achetés d'une autre entreprise ou d'une unité distincte de votre entreprise.

**Exclure :** les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

\$ CAN

<p><b>3. Téléphone et autres services de télécommunications</b></p> <p><b>Inclure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images;</li> <li>• les frais d'accès à Internet;</li> <li>• Achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de musique.</li> </ul>	4101
<p><b>4. Location et location à bail</b></p> <p><b>Inclure :</b> la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autre matériel et outillage, et d'autres biens.</p>	4115
<p><b>5. Achats de services d'entretien et de réparation</b></p> <p><b>Inclure :</b> les matières, les pièces et la main-d'œuvre.</p> <p><b>Inclure :</b> les services de conciergerie et de nettoyage.</p>	4175
<p><b>6. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel</b> (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)</p>	3080
<p><b>7. Travail de comptabilité et de tenue de livres donné à d'autres en sous-traitance</b></p>	3081
<p><b>8. Services juridiques, de comptabilité et de vérification</b></p>	4230
<p><b>9. Honoraires de consultation</b></p>	4270
<p><b>10. Autres services professionnels et commerciaux</b></p> <p><b>Inclure :</b> les honoraires d'enseignement et de formation, les dépenses en recherche et développement, les frais de préparation de la paye, etc.</p>	4275
<p><b>11. Services financiers</b> (p. ex. frais bancaires)</p> <p><b>Exclure :</b> les frais d'intérêts (les déclarer à la ligne 24).</p>	4325
<p><b>12. Primes d'assurance</b> (responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)</p>	4350
<p><b>13. Services de publicité</b></p>	4365
<p><b>14. Frais de voyage</b></p> <p><b>Inclure :</b> les frais de transport de passagers, les frais d'hébergement, les frais de repas et d'autres allocations de voyage.</p>	4366
<p><b>15. Repas et divertissements</b></p> <p><b>Inclure :</b> les achats pour les clients.</p>	4367
<p><b>16. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis</b></p> <p><b>Inclure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôts fonciers (sauf ceux imputés au compte des dépenses de location et de location à bail)</li> <li>• Droits de cession immobilière</li> <li>• Droits d'immatriculation des véhicules</li> </ul>	4410
<p><b>17. Droits et redevances de franchisage</b></p>	4440

## Autres dépenses d'exploitation

		\$ CAN			
<b>18. Fournitures de bureau</b> <b>Inclure :</b> le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. <b>Inclure</b> aussi les ordinateurs, les logiciels et le mobilier de bureau <b>s'ils ne sont pas capitalisés</b> . <b>Exclure :</b> les frais de poste et de messagerie, ainsi que les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. (Veuillez déclarer ces montants à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».) <b>Exclure :</b> les dépenses en immobilisations.		3301			
		3392			
<b>19. Toutes les autres matières, composantes et fournitures</b>					
Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 150px; padding: 2px;">3393</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">3394</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">3395</td> </tr> </table>		3393	3394	3395	
3393					
3394					
3395					
<b>20. Énergie</b> (p. ex. électricité, essence, mazout, carburant diesel, gaz naturel, propane) <b>Exclure :</b> les dépenses en énergie imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. (Veuillez déclarer les dépenses de location et de location à bail à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 22, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)		4027			
		4520			
<b>21. Dépréciation et amortissement</b> (de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives)		4569			
<b>22. Toutes les autres dépenses d'exploitation</b> (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, provision pour créances irrécouvrables, radiations, dons et régularisation du stock) <b>Exclure :</b> les frais d'intérêts et les déclarer à la section C, ligne 24.		4569			
Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 150px; padding: 2px;">4561</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">4562</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">4563</td> </tr> </table>		4561	4562	4563	
4561					
4562					
4563					
<b>23. Total des dépenses d'exploitation</b>		4599			
<b>24. Frais d'intérêts</b> (c.-à-d. les frais d'intérêts sur les obligations locatives et tous les autres frais d'intérêts divers (p. ex. les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires))		4630			
<b>25. Dépenses totales</b> (additionner les lignes 23 et 24 ci-dessus)		4699			

## D - Caractéristiques de l'effectif

### Question 1- Employés rémunérés

Veillez estimer le nombre d'employés sur votre liste de paye pour une période de paye typique.

**Exclure :** les employés contractuels (c.-à-d. les travailleurs engagés pour un projet particulier ou une période déterminée qui ne figurent pas sur votre liste de paye). Veillez répartir ce nombre entre les catégories suivantes :

	Nombre
<b>1. Employés à temps plein</b> Employés ayant travaillé selon le régime de la semaine normale de travail définie par l'entreprise.	6310
<b>2. Employés à temps partiel</b> Employés ayant travaillé moins d'heures que le nombre d'heures normal ou qui n'ont travaillé que pendant une période ou une saison donnée.	6311
<b>3. Nombre total d'employés rémunérés</b> (temps plein et temps partiel)	6312

### Question 2 - Catégories d'employés rémunérés (consulter les définitions des catégories ci-après)

Ne déclarez chaque employé qu'une seule fois - si un employé appartient à plus d'une catégorie, inscrivez-le dans la catégorie « la plus élevée » du tableau (c.-à-d. un professionnel qui est aussi gestionnaire devrait être inscrit comme gestionnaire uniquement).

#### Définitions

<b>Gestionnaires</b>	Employés qui exercent les fonctions de gestion par la planification, l'organisation, la coordination, l'orientation, le contrôle et l'embauche, ainsi que l'élaboration, la mise en place ou l'application des politiques, directement ou par l'entremise d'autres niveaux de gestion. Les superviseurs qui n'accomplissent aucune des fonctions susmentionnées ne sont pas considérés comme des gestionnaires. <b>Exemples :</b> Président, associés principaux, vice-présidents, associés, chefs ou directeurs de services ou d'une gamme de produits, chefs ou directeurs adjoints.
<b>Professionnels</b>	Employés devant posséder au moins un grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. <b>Exemples :</b> Avocats, comptables, architectes, ingénieurs, spécialistes des sciences, spécialistes de l'informatique, spécialistes de la commercialisation et de la recherche, chefs de projet et superviseurs exclus du groupe des « gestionnaires ».
<b>Personnel technique et métiers</b>	Employés devant posséder un certificat ou un diplôme d'études collégiales, ou bien un certificat de compétence ou l'équivalent et dont la tâche première ne touche pas le domaine de la vente et de la commercialisation. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. <b>Exemples :</b> Technologues, techniciens de laboratoire, secrétaires juridiques, programmeurs, dessinateurs, métiers de la construction, machinistes, opérateurs de machines fixes, mécaniciens, réparateurs.
<b>Personnel de commercialisation et de vente</b>	Employés ne remplissant aucune fonction de supervision engagés principalement pour la vente ou la commercialisation de produits ou de services. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. <b>Exemples :</b> Commis vendeurs au détail, télévendeurs, agents immobiliers, agents d'assurance. Exclure les employés dont les fonctions exigent un grade universitaire ou une attestation d'études collégiales, ou ceux dont la supervision est la fonction principale.
<b>Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien</b>	Personnel qui fournit des services de bureau ou des services administratifs et personnel occupant des postes de production ou d'entretien n'exigeant pas de certificat de compétence ni une formation équivalente en cours d'emploi. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. <b>Exemples :</b> Secrétaires, réceptionnistes, experts en sinistres, commis au courrier et à la distribution, monteurs, emballeurs, trieurs, opérateurs de machines, entreposeurs, personnel de nettoyage, conducteurs d'équipement de transport et emplois qui n'exigent pas plus d'un mois de formation pour une personne n'ayant pas de certificat de compétence.
<b>Autres</b>	Si certains de vos employés ne se classent dans aucune catégorie susmentionnée, veuillez indiquer leur(s) profession(s).

<b>4. Gestionnaires</b> <b>Inclure :</b> les associés et les propriétaires actifs.	6331
<b>5. Professionnels</b>	6332
<b>6. Personnel technique et métiers</b>	6333
<b>7. Personnel de commercialisation et de vente</b>	6337
<b>8. Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien</b>	6334
<b>9. Tous les autres</b> (veuillez préciser) <input type="text" value="6336"/>	6335
<b>10. Total</b> (La somme des effectifs des catégories susmentionnées doit être égale au nombre d'employés rémunérés (temps plein et temps partiel) déclaré aux lignes 1 et 2 ci-dessus.)	6339
<b>Question 3 - Employés contractuels</b> <b>11. Employés contractuels</b> Personnes engagées uniquement pour la durée d'un projet particulier ou pour une période déterminée.	6320

## E - Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Les données sur la répartition des revenus par catégorie de clients serviront à améliorer les renseignements sur les origines de la demande de biens et de services. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veuillez indiquer la répartition en pourcentage du total des revenus d'exploitation (déclaré à la section B, ligne 3) selon la catégorie de clients auxquels vous avez fait la livraison des biens ou des services.

<b>Clients au Canada</b>		%
1.	Particuliers et ménages	8100
2.	Établissements publics (p. ex. hôpitaux, écoles, universités)	8120
3.	Gouvernement (administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales)	8130
4.	Entreprises financières (p. ex. intermédiaires financiers, y compris les banques, les sociétés de fiducie, les sociétés financières d'État)	8112
5.	Toutes les autres entreprises (y compris les sociétés non financières d'État)	8115
6.	<b>Clients à l'extérieur du Canada (exportations)</b>	8140
<b>Total</b>		<b>100%</b>

Nom de la **personne** qui a rempli la section traitant de la **Catégorie de clients** (s'il diffère du nom inscrit à la page 1)  
(En lettres moulées)

8190 \_\_\_\_\_

Prénom Nom de famille

Numéro de téléphone 8192  
(et indicatif régional)

## F - Répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients

Les données sur la répartition des revenus selon le lieu de résidence des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veillez indiquer la répartition en pourcentage du total des revenus d'exploitation (déclaré à la section B, ligne 3) selon le lieu de résidence des clients auxquels vous avez fait la livraison des biens ou des services.

### Clients au Canada

	8400	%
1. Terre-Neuve	8415	
2. Île-du-Prince-Édouard	8405	
3. Nouvelle-Écosse	8410	
4. Nouveau-Brunswick	8420	
5. Québec	8425	
6. Ontario	8430	
7. Manitoba	8435	
8. Saskatchewan	8440	
9. Alberta	8445	
10. Colombie-Britannique	8455	
11. Yukon		

### Territoires du Nord-Ouest

12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8451	
13. Nunavut	8452	
14. Territoires du Nord-Ouest (anciennes frontières) (somme des lignes 12 et 13 ci-dessus)		8450

### Clients à l'extérieur du Canada (exportations)

15. États-Unis	8465
16. Mexique	8470
17. Tous les autres pays	8476
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- |   |   |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue                     | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte   |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires                                 | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires  |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires                              | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires   |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change                                       | 9937 <input type="radio"/> Fusion/Acquisition   |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied   | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche  |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités                             | 9941 <input type="radio"/> Arrêt permanent des activités  |
| 9942 <input type="radio"/> Grève  | 9943 <input type="radio"/> Mauvais temps ou sinistre naturel  |
| 9944 <input type="radio"/> Changement de fournisseur                                  | 9945 <input type="radio"/> Changement dans la gamme de produits   |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées)   |
| 9948 <input type="radio"/> Changements de la réglementation de la branche d'activité  | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés auprès d'entreprises extraterritoriales) |

2. 9950  Autre (veuillez préciser)

## H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou d'autres sujets d'intérêt général :

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche d'activité
- langue du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine
- compréhension des questions (p. ex. à l'aide des définitions, des exemples d'inclusion et d'exclusion, des feuilles de codes, des directives, des guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps donné pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

9920

---

---

---

---

**Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?**



**Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666  
ou  
nous rejoindre par télécopieur au 1 888 883-7999.**

**Merci d'avoir rempli le questionnaire.**

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).